49e ANNÉE. — N° 17.170
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS — 3 mois — 6 mois — 1 an
Gironde et limitrophes — 8 50 — 16f. — 30 f.
France et Colonies... — 9 » — 17f. — 32 f.
Etranger..... — 10 — 20f. — 40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

LUNDI 7 JUILLET 1919
SAINT PROSPER
SOLEIL: lever 5h24; coucher 8h49
LUNE: pleine le 13; D. Q. le 20

ALTRUISME EXCESSIF

« Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. »

Nous devions à l'étonnante administration que l'Europe ne nous envie plus quelques initiatives véritablement extraordinaires, manifestations admirables de l'énergie et de l'habileté avec lesquelles a été poursuivie la sauvegarde des intérêts français.

Grâce aux accords conclus par elle, nous pouvions déjà nous féliciter de payer en Angleterre la tonne de vapeur en acier 40 pour cent plus cher que nos concurrents britanniques. Nous lui devions aussi cette superbe flotte en bois dont certaines unités nous sont attribuées par faveur spéciale comme le crocodile empaillé de l'usurier, au bon fils de famille légèrement gêné dans ses affaires.

Il nous faut avoir désormais une reconnaissance toute particulière à notre commissariat de la marine marchande pour la manière exquise dont il continue, à l'égard de nos rivaux étrangers, les traditions d'urbanité et de sollicitude chères à tous les cœurs vraiment français, fût-ce même au détriment de leurs propres intérêts.

On connaît les bienfaits répandus sur notre industrie des transports maritimes lors du principat de l'honorable M. Bouyssou, premier grand protecteur de notre flotte de commerce. Rendons cette justice au député de Marseille, qu'il pensait agir dans l'intérêt national et pour le plus grand profit de notre développement maritime. Malgré toute notre bonne volonté, nous n'arrivons pas à trouver les mêmes excuses à l'attitude prise récemment, à l'égard de notre armement, par les services du commissariat de la marine marchande dans la question des licences de navigation.

Au cours des hostilités, nul bâtiment français, allié ou neutre, ne pouvait faire mouvement dans un port français sans passer par le contrôle de l'administration maritime et sans être pourvu par ses soins d'une licence spéciale.

Il est inutile de s'appesantir sur les agréments, les facilités, les gains de temps et les coefficients d'utilisation maxima que représentait pour l'armement une semblable tutelle. Elle se justifiait néanmoins par la nécessité de faire exécuter par priorité certains transports indispensables à la défense nationale et d'être absolument maître de régler le trafic au mieux des nécessités du moment.

Dès l'armistice, les armateurs étrangers, en particulier les Anglais, firent pression pour que ce contrôle fût levé et, le 1er mars 1919, une instruction du commissaire aux transports dispensait de la licence tous les bâtiments britanniques, à l'exception de ceux affrétés « à temps » par des Français. Le 12 juin dernier, une circulaire nouvelle informait les services des ports que « le moment était venu d'étendre la dispense de la licence à tous les bâtiments étrangers ».

En effet — ajoutait candidement l'auteur de ce papier remarquable — la licence est non seulement inutile mais elle peut être nuisible par les complications et les retards qu'elle entraîne. En conséquence, le commissaire aux transports décidait que l'obligation de la licence de navigation serait désormais suspendue pour tous les navires étrangers, quelle que fût leur nationalité, sauf pour ceux affrétés au temps par des Français. Elle était par contre maintenue pour cette dernière catégorie et pour tous les navires français. L'étonnante circulaire terminait en recommandant de redoubler de diligence pour que les formalités exigées désormais des seuls navires français fussent « rigoureusement » respectées.

Ainsi, dès maintenant, un bâtiment pourvu qu'il soit étranger, dans quelques jours il pourra être boche, peut venir dans nos ports enlever le fret au nez et à la barbe de nos armateurs sans avoir à redouter ces complications, ces retards que les services du commissariat trouvent si nuisibles mais qu'ils estiment acceptables dès qu'il s'agit de bâtiments français.

De qui se moque-t-on, demandons-nous une fois de plus ? Devons-nous désormais penser que la liberté en France n'existe que pour l'étranger et que c'est un bienfait inhérent à notre nationalité d'être enchaînés par une administration irresponsable ?

On crie sur tous les toits : Il nous faut une marine marchande. Notre change diminuera dès que nous cesserons de payer à l'étranger des frets excessifs. Des bateaux, toujours plus de bateaux... Et c'est au même moment qu'on crée à la France, dans ses propres ports, une situation d'infériorité telle que si elle devait se prolonger son armement n'aurait plus qu'à disparaître devant la concurrence étrangère.

On nous donne comme prétexte la nécessité d'imposer aux navires nationaux une contribution aux transports d'Etat qu'il serait actuellement difficile d'exiger des bâtiments étrangers. L'excuse ne vaut rien. Oui ou non la guerre est-elle finie ? Si c'est non, qu'on maintienne les mesures de guerre devant lesquelles tout le monde s'inclinera, mais qu'il en soit ainsi pour nos alliés et pour les neutres comme pour nous-mêmes; si c'est oui, qu'on nous rende, à nous aussi, la liberté, et que l'Etat affrète pour son compte les seuls bâtiments dont il a véritablement besoin, sans venir entraver tout le reste de l'armement uniquement parce que c'est plus commode pour ses bureaux.

Depuis août 1914, l'administration n'a fait que prospérer et s'étendre. Par contre, dans la même période, la France a perdu proportionnellement à sa population deux fois plus de monde que le plus atteint de nos alliés après nous. Ce n'est tout de même pas une raison pour que dans sa béatitude Ubureau pose désormais en principe que nous devons éternellement être plus maltraités que les autres. En toutes choses il faut une mesure. En l'espèce, le moins qu'on puisse dire c'est que cette fois elle est comble.

A. BOURBON.

Une affaire de trafic illicite sur les sucres

Paris, 5 juillet. — A la suite d'une enquête faite par la brigade du service des fraudes, on a arrêté, pour hausse illicite sur le sucre, un fabricant de sirops et cinq courtiers qui ont été envoyés au dépôt. L'enquête a démontré que le fabricant de sirops avait chargé trois de ses courtiers de liquider 25,000 kilos de sucre. Ce sucre fut vendu au prix de 7 fr. 20 le kilo à un pâtissier, à un distillateur, à un biscuitier et à un confiseur.

A la suite d'une perquisition faite chez ce dernier, on a trouvé, indépendamment du sucre provenant du premier fabricant, 15,000 autres kilos de sucre, également de provenance illicite, qui lui avaient été vendus par deux autres courtiers. Le sucre saisi au cours des perquisitions a été mis à la disposition du ravitaillement.

LES TROUBLES D'ITALIE

Pillages, conflits sanglants et grèves

Le mouvement qui continue à s'étendre a pour cause la cherté de la vie

COMMENT ECLATERENT LES TROUBLES DE FLORENCE

Florence, 5 juillet. — Comme il arrive toujours, des individus des bas-fonds de Florence se sont livrés à des excès. C'est ainsi que, malgré les efforts de la Chambre du travail pour discipliner le système de réquisition adopté par la population, malgré les appels invitant la dite population à renoncer à l'action directe, de graves collisions se sont produites hier soir entre la foule et la force armée.

Dans le centre de la ville, la place Victor-Emmanuel et la place du Dôme étaient barrées par des détachements de carabiniers, de pelotons de cavalerie et de compagnies d'infanterie. Une intense fusillade commençait : les officiers criaient aux gens qui se trouvaient aux fenêtres de se retirer. Partout crépitait la fusillade; ce fut un sauve-qui-peut général le long des portiques de la place Victor-Emmanuel, où les femmes et les enfants couraient en hurlant, cherchant à se mettre à l'abri. Autour du palais on apercevait des soldats s'élancer. De la rue Pelliceria, et tout le long de la rue de Médicis, on tirait contre les manifestants afin de les empêcher de dévaliser les magasins du centre. La cavalerie exécuta plusieurs charges et les carabiniers effectuèrent de nombreuses arrestations qu'on évalue à mille environ.

A Via-del-Neri, un escadron de cavalerie fut assailli à coups de pierres lancées du haut des maisons. Quelques coups de revolver furent aussi tirés, auxquels la cavalerie répondit par des coups de fusil. Il y eut quelques légers blessés. Des mitrailleuses ont été postées aux principaux points de la ville, notamment autour du populeux quartier de San-Frediano, que parcoururent des camions automobiles montés par des carabiniers et des soldats. On fournit pour la journée d'avant-hier les chiffres suivants : 80 blessés, 1 mort, 500 arrestations.

Florence, 6 juillet. — Une réunion des Ligues socialistes a décidé la cessation de la grève générale à minuit, le 5 juillet.

Rome, 6 juillet. — La situation s'aggrave à Florence. Les charges de cavalerie se succèdent, et la fusillade, qui n'est pas toujours dirigée en l'air, crépite à tout moment. On signale de nombreux blessés. La préfecture dément qu'un rabais de 50 % soit effectué sur toutes les marchandises. Les commerçants ont consenti seulement une certaine réduction sur les denrées de première nécessité.

PILLAGE DU MARCHE A TURIN

Turin, 6 juillet. — A Turin, les ménagères, exaspérées par les prix exorbitants demandés par les marchands de légumes et de fruits, ont saccagé le marché ouvert, emportant tout sans payer. Presque partout les commerçants ont dû baisser leurs prix. Lorsqu'ils ne le font pas spontanément, les municipalités les y obligent. Dans beaucoup d'endroits, il s'est constitué des comités populaires qui se font remettre les denrées et les vendent à moitié prix.

A PALERME

Palerme, 6 juillet. — De nombreux magasins ont été saccagés.

Palerme, 6 juillet. — Les grévistes, au nombre de cinq mille, ont parcouru la ville, commettant des actes de vandalisme. On signale des contusionnés, mais aucun blessé grave, la police ayant tiré en l'air. La ville est occupée militairement.

A ANCONE

Ancône, 6 juillet. — De nombreuses arrestations ont été opérées, notamment celles de membres du comité exécutif de la Bourse du travail.

Ancône, 6 juillet. — Les négociants d'Ancône ont remis les clés de leurs magasins à la Bourse du travail ou à la municipalité. Des écriteaux ont été apposés sur les portes des magasins avec l'inscription suivante :

« Marchandises réquisitionnées à la disposition du peuple. » Un certain nombre de magasins ont été pillés.

A FAENZA

Faenza, 6 juillet. — A Faenza, la grève générale a été déclarée. Des commissions de contrôle organisées par la Chambre de travail sont chargées de régler la vente des denrées.

A LIVOURNE

Livourne, 6 juillet. — Le nombre des magasins qui ont été pillés est considérable. Tous ceux sur lesquels était apposé un écriteau avec ces mots : « Marchandises à la disposition de la Chambre de travail » ont été respectés, tandis que des voitures et des camions chargés de marchandises parcourent la ville. De nombreux commerçants se sont empressés de porter les clés de leurs magasins à la Chambre de travail.

LES SOCIALISTES PRENNENT LA DIRECTION DU MOUVEMENT

Rome, 5 juillet. — Le « Resto del Carlino » dit que dans les principaux centres de la Romagne la direction des manifestations contre la cherté de la vie a été prise par les ligues socialistes et républicaines qui ont assumé le rôle de diminuer la cherté de la vie en supprimant les spéculations.

PROTESTATIONS CONTRE LA VIE CHERE

Rome, 5 juillet. — Des grèves de protestation contre la vie chère ont été proclamées dans plusieurs villes, notamment à Arezzo, à Sam Pier. d'Arenala, Terni, Pérouse, Citvita-Vecchia et Pise.

En Romagne, d'une façon générale, le calme revient.

A Rome, les commerçants ont décidé spontanément un rabais de 50 0/0 sur les prix des marchandises, excepté sur les marchandises de luxe.

Les commerçants de tissus en gros ont mis leurs marchandises à la disposition des autorités communales afin qu'elles soient vendues au prix de fabrique.

LES AUTORITES POURRONT ETABLIR DES PRIX MAXIMA

Rome, 6 juillet. — Un décret donne aux autorités communales et à la police du royaume les pouvoirs d'imposer des prix maxima, de réprimer les abus, même d'opérer la confiscation des marchandises.

L'enquête sur la métallurgie

La déposition du maréchal Joffre

Paris, 6 juillet. — La déposition du maréchal Joffre devant la commission d'enquête sur Briey a produit une grosse impression. Son mémoire contient des arguments qui ont frappé ceux-là mêmes qui avaient violemment critiqué la doctrine de l'ancien commandant en chef des armées françaises. A plusieurs reprises, M. Engerand marqua son approbation, tandis que le maréchal exposait ses vues. Le président de la commission, M. Viollette, se montra plein de courtoisie à son égard. Le maréchal, de son côté, eut un mot aimable pour le Parlement. Ayant expliqué qu'il avait dû sérier les questions et les mettre par écrit au lieu de se fier à ses seuls souvenirs, il ajouta :

« Je n'aurais pas voulu parler sans vous donner toute garantie de vérité, et c'est pourquoi j'ai rédigé ces notes. Par déférence vis-à-vis du Parlement, je n'aurais rien voulu avancer qui ne fût scrupuleusement exact. »

La haute conscience du maréchal Joffre apparut particulièrement quand il parla d'exécutions auxquelles les circonstances l'avaient obligé. Il le fit sans haine et sans crainte. Il était visiblement ému en rappelant ces heures cruelles où il sacrifia quelques-uns de ses meilleurs amis.

« Personne n'a jamais songé à vous reprocher, lui dit M. Viollette, les mesures que vous avez prises de la sorte dans l'intérêt même du pays. »

Le maréchal Joffre n'accabla nullement les « limogés » qui se sont depuis retournés contre lui avec fureur. Pas un instant il ne haussa le ton. Il conserva une dignité sereine, expliquant les choses comme un arbitre sûr de son jugement et fort de sa conscience.

La démobilisation

Majorations de classes

Paris, 5 juillet. — Le ministre de la guerre fait connaître les indications complémentaires ci-après au sujet des majorations en vigueur déterminées par la circulaire du 21 janvier dernier :

1. La majoration prévue pour le « frère plus âgé de trois frères cultivateurs sous les drapeaux » ne peut jouer qu'une seule fois dans la même famille.

2. La dévolution de cette majoration au « frère cadet », qui est déjà reconnue lorsque le plus âgé des trois frères est mort pour la France, disparu ou réformé n° 1, l'est également lorsque le frère plus âgé a contracté un rengagement.

3. La majoration prévue pour le cultivateur « fils aîné de veuve cultivatrice » pourra être reportée sur le frère qui suit si l'aîné est réformé n° 1 ou a contracté un rengagement.

La classe 17

Paris, 6 juillet. — Au sujet de la démobilisation, il convient de spécifier que la classe 1917 est bien comprise dans le nombre des classes à libérer, et son tour viendra du 20 au 30 octobre.

Le scandale des mistelles

UNE DEPOSITION IMPORTANTE

Perpignan, 6 juillet. — M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, a entendu M. René Montoya, négociant à Perpignan, au sujet de l'affaire des mistelles.

Au cours de cette audition, qui a duré près de quatre heures, M. Montoya a donné le nom d'une personne qui, dix jours avant la publication du décret du 20 janvier, lui affirma à Paris l'introduction du mot mistelle dans ledit décret.

M. Montoya a donné également le nom de personnalités perpignanaises à qui il avait fait part de cette coïncidence.

La déposition de M. Montoya a été envoyée d'urgence par M. Pachot au parquet de la Seine.

Le concours d'aviation de l'*Avenir* est ajourné

Nous recevons de la direction du journal « l'Avenir » la letre suivante :

« Monsieur le Directeur,

» J'ai le regret de vous informer que le concours de tourisme aérien organisé par l'« Avenir » avec votre précieuse collaboration ne pourra pas avoir lieu pour le moment.

» Les grèves, qui viennent de paralyser l'effort des usines de constructions aéronautiques, ont empêché les constructeurs de préparer les appareils qu'ils pensaient engager.

» C'est à leur demande même que nous avons remis cette manifestation à une date ultérieure, car l'épreuve, courue dans ces conditions, eût risqué de discréditer l'aviation française aux yeux du public.

» Nous attendrons des circonstances plus favorables, espérant que la situation permettra bientôt à notre industrie nationale de participer à cette course avec des éléments dignes de sa réputation.

» Je vous remercie très vivement de l'appui que vous m'aviez si largement accordé, et, avec mes regrets de ce contretemps qu'il était impossible de prévoir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. »

A notre tour, nous remercions très vivement les personnalités et les groupements bordelais qui avaient bien voulu nous accorder leur concours; nous ne manquerons pas de faire appel de nouveau à leur dévouement et à leur compétence lorsque les circonstances nous permettront de travailler à l'organisation définitive de cette très intéressante épreuve de tourisme aérien.

LA « PETITE GIRONDE ».

De Terre-Neuve à l'Atlantic-City ..... avec panne

Londres, 5 juillet. — Le « Handley-Page » a atterri ce matin à cinq heures trente en Nouvelle-Ecosse, entre Canso et le cap Sable, à cinq cents milles environ de son point de départ. Avant d'atterrir, l'hydravion avait lancé, à cinq heures vingt, le radio suivant : « Rencontrons difficultés; obligés d'atterrir ».

Aucun autre radio n'a été reçu depuis l'atterrissage. On croit cependant que l'équipage est sain et sauf.

L'avion « Handllye-Page » était parti de Terre-Neuve à destination d'Atlantic-City le 4 juillet, à 8 h. 15 (heure de Greenvich). Il a passé à Saint-Pierre à 10 h. 50, volant en direction du cap Breton.

Un joli geste des étudiants de l'armée américaine

Paris, 5 juillet. — Le ministre de l'instruction publique vient de recevoir le lieutenant Wood Ward, président, et le lieutenant Ryan, trésorier d'une Association qui s'est formée entre les officiers et soldats américains suivant depuis quatre mois les cours des Universités françaises. Les soldats-étudiants américains ont voulu manifester à leurs professeurs français leur reconnaissance par un geste très délicat. Ils ont entre eux réuni une somme importante, plus de 90,000 francs, destinés à être divisés en quatorze bourses, affectées à chacune des quatorze Universités françaises qui ont reçu les étudiants américains.

Dès la rentrée prochaine, quatorze étudiants français partiront pour les Universités américaines avec une bourse qui leur permettra de faire une année d'études aux Etats-Unis. Le lieutenant Wood Ward et le lieutenant Ryan ont remis à M. Lafferre un chèque représentant la somme qui a été réunie grâce aux souscriptions individuelles de cinq mille étudiants qui ont suivi les cours des quatorze Universités françaises.

Le général de Castelnau candidat à l'Académie des Beaux-Arts

Paris, 5 juillet. — Au cours de la séance de l'Académie des Beaux-Arts d'aujourd'hui, M. Widor, secrétaire perpétuel de la compagnie, a donné lecture de la lettre de candidature du général de Castelnau au fauteuil de membre libre vacant par suite du décès de M. Lafenestre.

APRÈS LA SIGNATURE

Le Comité interallié se réunira lundi avec les plénipotentiaires allemands

Paris, 5 juillet. — Lundi prochain, à 4 h., aura lieu à Versailles, à l'hôtel Trianon, une réunion du Comité interallié avec les représentants de l'Allemagne.

Voici à la suite de quelles circonstances : lorsque le traité de paix fut signifié aux plénipotentiaires allemands, ces derniers demandèrent à être autorisés ultérieurement à s'expliquer au sujet de la convention relative à l'occupation des territoires rhénans, convention qu'ils déclaraient n'avoir pas eu le temps d'examiner suffisamment. C'est en réponse à cette sollicitation que les représentants allemands ont été convoqués lundi à Trianon.

Le Comité interallié compte, paraît-il, profiter de l'occasion pour obtenir des Allemands des renseignements statistiques permettant de déterminer exactement les « capacités » de l'Allemagne au point de vue des réparations.

Le Conseil suprême des alliés

Paris, 5 juillet. — A 3 h. 30, le conseil suprême des alliés a tenu séance. Etaient présents : MM. Clemenceau, Balfour, Lansing, Tittoni et le baron Maikino.

Le conseil a discuté le problème de la Hongrie. Après un échange de vues, il a reconnu qu'il était impossible de faire la paix avec le gouvernement de Bela-Kun et que, d'autre part, le maintien du blocus s'imposait, bien que les effets ne se fassent plus guère sentir sur la minorité révolutionnaire qui est à la tête du pays et qui prend pour elle et ses adeptes les approvisionnements.

Arrivée à Paris du général Dragomiroff envoyé de Koltchak

Paris, 5 juillet. — Ce matin est arrivé à la gare de Lyon le général Dragomiroff, envoyé par l'amiral Koltchak en mission spéciale auprès du gouvernement français. Le général était accompagné d'une dizaine de colonels et de deux cosaques en grande tenue, vestige de l'ancienne suite de l'empereur à laquelle ils ont appartenu.

Aucune personnalité officielle n'était venue recevoir la mission russe.

Le transport des troupes de l'armée Haller est suspendu

Berlin, via Bâle, 5 juillet. — Une note officieuse annonce que le 30 juin le maréchal Foch a demandé au gouvernement allemand de reprendre jusqu'au 5 juillet le transport des troupes polonaises qui avait été interrompu le 23 juin. Le gouvernement a dû répondre au maréchal Foch qu'en raison des grèves de cheminots il ne lui était pas possible de garantir le transport des troupes de l'armée Haller, les trains pouvant être forcés d'interrompre leur marche et de fâcheuses complications pouvant en résulter.

La note termine en assurant que le maréchal Foch sera averti dès qu'il sera possible de reprendre ces transports.

Le procès du kaiser

CINQ DE SES FILS VEULENT SE LIVRER A SA PLACE

Berlin (via Copenhague), 6 juillet. — Le prince Eitel-Friedrich, second fils de Guillaume-II, a envoyé au roi d'Angleterre le message suivant :

« Afin de remplir le devoir qui s'impose à moi en tant que fils et qu'officier, je me mets à la disposition de Votre Majesté, ainsi que mes quatre plus jeunes frères, pour prendre la place de notre impérial père dans le cas où son extradition serait exigée, et ceci afin que notre sacrifice épargne à notre père une telle dégradation. »

70,000 Allemands désirent se réfugier en Suisse

Zurich, 6 juillet. — La légation de Suisse à Berlin n'est pas saisie de moins de 70,000 demandes d'autorisation de personnes désirant quitter l'Allemagne pour la Confédération helvétique.

Les relations franco-italiennes

Des incidents à Fiume

Paris, 6 juillet. — M. André Tardieu a eu hier soir une longue conférence avec le président de la délégation italienne, M. Tittoni. Leur entretien est resté secret, mais on ne peut douter qu'il n'ait été motivé par les manifestations tumultueuses qui ont eu lieu à Fiume le 2 juillet.

La presse italienne est pleine de détails sur des incidents qui auraient eu lieu à Fiume entre soldats français et soldats italiens. Le « Secolo », la « Stampa », le « Corriera della Sera » publient dépêches sur dépêches sur ces rixes sans importance, mais présentent les faits de telle manière qu'on pourrait croire à un antagonisme profond entre la France et l'Italie. N'a-t-on pas prêté à nos soldats une attitude provocante à l'égard de la population fumiote, attitude qui aurait obligé les troupes italiennes à intervenir pour la protéger ? Une enquête a démontré l'inexactitude de ce racontar. Mais la légende, exploitée par certains journaux, a excité des mouvements francophobes dans toute l'Italie.

Aïdin repris aux Turcs par les Grecs

Paris, 6 juillet. — Une dépêche reçue cette nuit par M. Venizelos, président du conseil de Grèce, l'informe que Aïdin a été repris vendredi soir par les troupes grecques.

L'ordre y a été complètement rétabli.

Le président Wilson déclare l'Amérique fidèle à ses promesses

New-York, 6 juillet. — Avant-hier, à midi, le président Wilson a radiotélégraphié, du « George-Washington », sa réponse aux partisans d'une politique d'isolement américaine. Il faut, a-t-il déclaré, continuer à mettre l'Amérique au service de l'humanité, et lui-même n'hésitera pas à faire une campagne dans ce but, car il tient à honneur de rester fidèle à la promesse faite à la Conférence de Paris de donner aux Etats-Unis leur part de responsabilité dans le nouvel ordre de choses.

Le voyage du président Wilson

New-York, 5 juillet. — D'après les nouvelles reçues du « George-Washington », le bâtiment a ralenti sa vitesse à 15 nœuds. Le président n'est pas attendu avant mardi.

Le jour de l'indépendance a été célébré à bord par des services qui ont eu lieu dans la matinée et par des jeux auxquels l'équipage et les soldats se sont livrés dans l'après-midi.

M. Clemenceau dans les régions libérées

Paris, 5 juillet. — M. Clemenceau, président du conseil, ministre de la guerre, a quitté Paris dans la soirée, se rendant dans les régions libérées.

Exhumation du capitaine Fryatt

Bruges, 5 juillet. — Le corps du capitaine Fryatt, qui avait été exhumé hier après-midi du cimetière de Bruges, a été transporté ce soir, sans cérémonie, à l'hôtel du gouvernement provincial, où une chapelle ardente a été aménagée.

Dix soldats belges sont chargés de veiller la dépouille du héros britannique.

LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE

LE R.-34 EN DETRESSE

Il manque d'essence alors qu'il touchait au but

Paris, 6 juillet. — *Après une brillante traversée que l'on croyait devoir se terminer par une belle victoire, le dirigeable anglais « R-34 », qui vient de tenter la traversée de l'Atlantique, est tombé en détresse en approchant du but.*

Le « R-34 » est victime du brouillard rencontré le long des côtes de Terre-Neuve, qui l'a obligé à des évolutions qui ont retardé sa marche; puis du vent violent debout qu'il a trouvé entre Terre-Neuve et l'île de Cap-Breton : deux causes qui l'ont obligé à une consommation d'essence excessive.

Le « R-34 », approvisionné normalement pour quatre-vingts heures de vol, est arrivé au terme de ce délai au moment où il atteignait le cap Sable. Il lui restait à ce moment-là, sur les 5,450 kilomètres de son raid Edimbourg-New-York, 500 kilomètres à parcourir.

Voici, dans leur ordre de réception, les dépêches sur les dernières étapes du « R-34 ».

Londres, 5 juillet, 9 h. 15. — Les péripéties de la dernière phase de la traversée du « R-34 » causent une certaine émotion en Grande-Bretagne. A 11 heures du matin, un officier de la marine américaine télégraphiait à l'aéronef : « Un contre-torpilleur pourrait-il, s'il est nécessaire, aller à l'extrémité sud de la baie de Fundy prendre le « R.-34 » en remorque ? »

Le « R.-34 » a télégraphié au ministre de l'aéronautique britannique : « Nous survolons la Nouvelle-Ecosse contre des vents violents. L'essence commence à manquer. »

De Washington, on annonce le départ immédiat de deux contre-torpilleurs américains, avec mission de donner tout l'aide nécessaire et d'établir le plus tôt possible une communication radiotélégraphique constante, d'une part avec le « R.-34 », d'autre part avec la station de télégraphie sans fil de Ottercliffe.

Le « R.-34 » a télégraphié à l'amirauté britannique : « Nous comptons arriver dimanche matin à Mineola si possible. »

Il se pourrait donc que le « R.-34 » se passât de l'aide des Américains.

Halifax, 6 juillet. — Le message suivant du « R.-34 » a été transmis de l'île Fartridge, le 5 juillet au soir :

« Envoyez de l'aide immédiatement. Nous nous dirigeons vers Bogyon, de la baie de Fundy, à une vitesse de 23 nœuds; venez rapidement, l'essence va manquer. Envoyez un navire. »

Le colonel Lucas, qui est chargé de tous les arrangements britanniques pour la réception du « R.-34 », a répondu par T. S. F. au dirigeable de s'efforcer d'atteindre Montauk, point où se trouvent de grands approvisionnements d'essence et 200,000 pieds cubes d'hydrogène. Il lui suggère de se faire remorquer par des destroyers américains jusqu'à cet endroit.

Washington, 6 juillet. — Il a été transmis au département de la marine un message sans fil du « R.-34 », reçu dans la nuit. Ce message dit :

« Hâtez-vous de nous secourir. Nous faisons route vers Boston à une vitesse de 33 nœuds. Venez vite, nous perdons du gaz; envoyez des bateaux. »

D'autres communications confirment que le dirigeable lutte contre une forte tempête.

LES SECOURS

Halifax, 6 juillet. — Outre les deux destroyers américains envoyés pour prêter assistance au dirigeable « R.-34 », le sloop français « Somme » se tient prêt à lui porter secours.

LA CONSTITUTION ALLEMANDE

Un débat mouvementé

Weimar (via Bâle), 5 juillet. — La discussion du projet de constitution a continué à l'Assemblée nationale de Weimar. On a adopté plusieurs articles, dont l'un fut particulièrement l'objet de discussions passionnées. C'est l'article 35, qui stipule la création d'une commission pour surveiller l'activité du gouvernement. Les députés Scheinz et Schucking demandèrent la suppression totale ou partielle de l'article, tandis que les indépendants présentèrent des amendements additionnels, prévoyant l'obligation pour le gouvernement de soumettre toutes les négociations avec les Etats étrangers à l'Assemblée nationale.

C'est alors que survint un petit incident. Mme Katzenstein tenta d'interrompre les débats et alla s'asseoir à la table des ministres; elle fut expulsée de la salle après avoir été vainement rappelée à l'ordre.

Au cours des débats, M. Haase, socialiste, déclare qu'en aucun pays la politique étrangère n'est aussi secrète qu'en Allemagne. Les événements l'ont démontré. Dans la Baltique, à Riga seule, 7,000 personnes ont été fusillées sous le prétexte qu'elles étaient bolchevistes.

Hindenburg revendique la responsabilité de la direction de la guerre

Berne, 5 juillet. — Dans un télégramme adressé au président d'empire, le maréchal von Hindenburg déclare qu'il est seul responsable de tous les actes du quartier général depuis le 29 avril 1916. A partir de ce jour, où il a pris le commandement, toutes les décisions et tous les ordres de l'empereur relatifs à la direction de la guerre ont été pris sur le conseil formel et sous la pleine responsabilité du maréchal. Il prie le président Ebert de transmettre cette déclaration à la connaissance du peuple allemand et des gouvernements alliés.

Hindenburg accueilli en triomphateur au Hanovre

Hanovre, via Bâle, 5 juillet. — L'ex-maréchal Hindenburg a été accueilli dans la ville où il vient fixer sa résidence par une foule enthousiaste. Des discours de bienvenue furent prononcés par le gouvernement et par le bourgmestre. Le maréchal répondit en ces termes :

« Les temps sont sérieux, mais il faut tenir. Le mot « renoncer » n'est pas allemand. Il faut espérer en un avenir meilleur, et tous les Allemands doivent y contribuer. »

Les Allemands étaient à bout

Berne, 5 juillet. — En réponse aux allégations du « Courrier de Bavière », qui veut voir dans la défaite allemande une suite de la propagande socialiste, un officier bavarois affirme dans la « Munschner-Post » du 2 juillet que l'armée allemande, physiquement épuisée après quatre ans de guerre, n'était pas en état de résister. Même le sursaut violent que fut l'offensive du printemps 1918 ne put enlever à aucun officier la conviction que les troupes ne valaient plus ce qu'elles avaient valu. La contre-offensive de Foch le montra clairement à tous les officiers et soldats. Chaque jour nous rapprochait de la défaite inéluctable; nos troupes ont fait des efforts surhumains, mais les nerfs étaient à bout.

Un mouvement séparatiste au Hanovre

Berlin, 5 juillet, via Berne. — Depuis quelque temps, une propagande extrêmement habile est pratiquée à Hanovre dont le but est le détachement de la province et l'établissement de son autonomie. Ce mouvement séparatiste est soutenu par les Guelfes. Le centre, au moment décisif, soutiendra ce projet. Les majoritaires et les cercles, les partis de droite sont des adversaires déclarés de cette propagande séparatiste.

On fait ressortir que différentes personnalités anglaises appuient ce mouvement et que l'on a l'intention de rétablir à Hanovre la dynastie des Cumberlands.

HONGRIE

Les Magyars évacuent la Slovaquie occidentale

Prague, via Bâle, 5 juillet. — Les Magyars ont quitté la Slovaquie occidentale le 2 juillet. Les troupes tchéco-slovaques ont occupé le territoire libéré et sont entrées à Levica et à Lucenze. Le délai d'évacuation expire samedi à midi.

Un régiment hongrois avec ses officiers passe aux Roumains

Bucarest (via Bâle), 5 juillet. — Le bureau officiel de presse apprend que le 15e régiment d'infanterie hongrois s'est rendu aux torupes roumaines avec vingt officiers.

La révolution au Pérou

Lima, via New-York, 5 juillet. — M. Pardo a été mis en accusation pour violation de la constitution et conspiration. M. Leguia prétend qu'aux dernières élections 160,000 voix sur 200,000 votants étaient en sa faveur. Il a déclaré qu'il s'associait sans réserves à la cause des alliés.

La terreur à Petrograd

Arrestation du personnel des consulats étrangers

Helsingfors, 5 juillet. — Des voyageurs ayant quitté Pétrograd la semaine dernière confirment la nouvelle qu'il y règne une épouvantable terreur. Deux jours après la reprise de Krsamya-Gora, 1,800 personnes ont été fusillées. L'évacuation se poursuit.

Un ordre a été publié déclarant que les usines d'énergie électrique et les conduites d'eau doivent sauter après l'évacuation de la ville, et que les maisons doivent être démolies par les canons de la forteresse Pierre-et-Paul.

Les autorités bolchevistes ont arrêté comme otages toutes les personnes attachées aux consulats étrangers. Beaucoup d'autres étrangers qui restaient encore à Pétrograd sont également arrêtées.

Lenine offre la Bessarabie aux Roumains

Bâle, 5 juillet. — On mande de Kichinew (Bessarabie) qu'une délégation bolcheviste s'est rendue auprès du général roumain commandant le front antibolcheviste sur le Dniester pour proposer de la part de Lenine une paix honorable garantissant à la Roumanie la possession intégrale de la Bessarabie. La Roumanie devrait s'engager par contre à ne plus accorder d'appui aux Ukraniens ni aux partisans de Koltchak.

Nouvelle offensive bolcheviste en Ukraine

Berne, 6 juillet (officiel). — Au nord de l'Ukraine, sur la ligne Sarny-Kiev-Fastof, ainsi que sur la ligne de la rive gauche du Dniepér, les bolcheviks ont repris l'offensive. La terreur la plus cruelle est opposée au mouvement national, surtout à Kiev. Le général Grigorieff, après la prise d'Odessa, s'avance avec succès vers le nord.

POLOGNE

Des Allemands déclarent rester soumis au gouvernement polonais

Varsovie, 5 juillet. — Les Allemands de Gruenberg ont voté la motion suivante qu'ils ont décidé de rendre publique :

« Les soussignés blâment énergiquement les agissements du gouvernement allemand dirigés contre les Polonais de Prusse orientale, ainsi qu'en Haute-Silésie.

» Ils se considèrent comme faisant partie de la Pologne et déclarent respecter tous les ordres leur venant du gouvernement polonais, mais sans vouloir entreprendre aucun acte d'hostilité. »

Suivent 95 signatures.

Une déclaration analogue a été envoyée par les Allemands de Peterswo, près Obrzyeka.

AUTRICHE

Hongrois contre Autrichiens

Vienne, via Bâle, 5 juillet. — Une note du directeur de la police viennoise en date du 1er juillet et adressée au ministre de l'intérieur relève de graves accusations contre la représentation diplomatique hongroise à Vienne, qui cherche à renforcer les éléments subversifs dans le but de renverser le gouvernement et de le remplacer par un gouvernement des conseils, en utilisant des moyens portant gravement atteinte aux droits de l'Etat de l'Autriche allemande et de ses ressortissants.

Le « Neue Tag » relève l'énormité des abus commis par les Hongrois en raison de leur situation privilégiée, contrairement au droit des gens, et demande l'éloignement immédiat de la légation de Hongrie.

L'Assemblée nationale

Vienne, via Bâle, 5 juillet. — L'Assemblée nationale a approuvé le budget provisoire de six mois déposé par le gouvernement. Au cours des débats, les représentants des pangermanistes ont demandé une attitude énergique contre les bolcheviks et ont reproché aux secrétaires d'Etat socialistes de jouer un double jeu. Ils ont demandé des éclaircissements sur les intrigues du ministre de la République des conseils hongrois.

Le secrétaire d'Etat de l'intérieur, M. Eldersch, a refuté le reproche que les ministres socialistes s'occupaient d'instituer en Autriche une République des Conseils.

« Mais, a-t-il ajouté, à une époque où les bourgeois aussi combattent le nouvel état de choses, il n'est pas possible de lutter avec l'énergie nécessaire contre la propagande communiste.

» Il n'est pas encore possible de se prononcer sur le cas du ministre hongrois car l'enquête n'est pas encore terminée. Deux personnes ont été arrêtées dont le soi-disant détective Batck, que l'on prétend être le communiste Bettelheim. »

Le secrétaire d'Etat Schumpeter a repoussé les attaques des pangermanistes contre l'administration financière de l'Etat. Il a justifié les dépenses faites dans des buts sociaux et qui ont permis une politique sociale utile afin de maintenir l'ordre.

Il a ajouté : « Il suffirait de ratifier les conditions de paix telles qu'elles sont actuellement pour rendre impossible la situation économique et provoquer une catastrophe. Si les conditions financières ne sont pas plus supportables il n'y a plus aucun espoir. »

LES GRÈVES

La démonstration ouvrière du 21 juillet en France et en Italie

Paris, 5 juillet. — La commission administrative de la C. G. T. communique une Note dans laquelle elle déclare que la démonst

Dépêches de la Nuit

Après la signature

L'exécution du traité de paix

Berlin, via Bâle, 4 juillet. — Afin de permettre une solution uniforme des exécutions du traité de paix, une section spéciale est constituée à l'Office des affaires étrangères, sous la présidence du conseiller secret Simons.

L'Allemagne prête à étudier avec les alliés la question des réparations

Berlin (via Zurich), 5 juillet. — Le gouvernement allemand vient d'adresser au président de la Conférence de la paix une note déclarant qu'il est prêt à exécuter immédiatement les clauses du traité concernant les réparations. En conséquence, il propose de constituer, dès maintenant, la commission d'experts alliés qui commencera, avec la collaboration des délégués allemands, l'évaluation du montant des dommages causés. On pense que cette commission commencera à fonctionner dès la semaine prochaine.

Les erreurs de traduction du pacte de garantie

Paris, 5 juillet. — Le « Daily Mail » annonce que la publication à Londres du texte anglais d'engagements de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis de venir à l'aide de la France en cas d'agression de l'Allemagne a permis de corriger une grave erreur dans le texte français. L'opinion française avait en effet regretté que l'accord n'envisageât que le cas d'une violation par l'Allemagne des clauses du traité de paix relatives à la rive gauche du Rhin. Tel n'est pas du tout le cas.

L'accord conclu au nom de leurs pays respectifs par MM. Wilson, Lloyd George et Clemenceau spécifie que, étant donné que ces clauses peuvent ne pas donner, dès le début, à la France sécurité et protection suffisantes, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis viendront immédiatement à son aide **dans le cas où l'Allemagne ferait n'importe où et n'importe comment une tentative d'agression non provoquée contre la France.**

D'autre part, dans le texte français, il est dit que la Grande-Bretagne « consent » à venir immédiatement à l'aide de la France. Le texte anglais dit : « Great britain agrees to come immediately... » Le mot anglais « agrees » signifie, semble-t-il, « convient de » et ne possède pas l'apparence condescendante qui s'attache au mot français « consent ». Comme on le voit, les différences marquées par le texte anglais sont à l'avantage de la France.

L'accord doit être soumis à la Ligue des nations et approuvé par la majorité des membres de son conseil (on sait que l'unanimité est exigée d'après le pacte de la Ligue pour toutes les décisions touchant aux intérêts généraux).

L'opinion belge réclame un pacte de garantie

Bruxelles, 5 juillet. — En ce qui concerne l'accord anglo-franco-américain, le comité de la politique nationale a voté un ordre du jour regrettant que la Belgique n'ait pas été partie dans l'arrangement du 28 juin ou tout au moins mentionnée dans cet accord, souhaitant que le gouvernement négocie au plus tôt un pareil accord, soulignant la nécessité grandissante pour la Belgique privée de garanties écrites d'avoir des garanties réelles contre l'Allemagne.

Le Tyrol allemand revendique son autonomie

Innsbruck (via Bâle), 5 juillet.— La Diète du Tyrol a adopté, à l'unanimité, une résolution déclarant qu'au moment où la Conférence de la paix va décider du sort du pays, le Tyrol allemand du Kufstein et jusqu'à Salom revendique d'une façon formelle que son unité et son droit de libre disposition soient sauvegardés.

Pour arrêter la hausse des vins

Toulouse, 5 juillet. — Le Cercle républicain radical et radical-socialiste de Toulouse a voté une résolution regrettant qu'aucune mesure ne soit prise pour arrêter la hausse constante des vins, que rien ne justifie, et demande d'ouvrir tout de suite les frontières aux vins étrangers.

La Ligue des droits de l'homme et les libertés publiques

Paris, 5 juillet. — Le comité central de la Ligue des droits de l'homme :

« Considérant que la signature de la paix ôte au gouvernement tout prétexte pour maintenir la France sous un régime d'exception que seule la guerre pouvait excuser;

» Considérant que « l'ordre rationnel » dans une démocratie repose sur la liberté, et que le retour à un régime normal ne requiert aucune « transition »,

» Compte sur le Parlement pour exiger d'urgence le rétablissement des libertés publiques. »

Les Traîtres de Laon

Paris, 5 juillet. — Dès le début de l'audience, le conseil de guerre entend le docteur Gérry-Perrin, chef de clinique des maladies mentales, qui a été chargé d'examiner Marguet, Baudant, la femme Tassot et Léandre Herbert. Le praticien conclut à l'entière responsabilité de ces quatre accusés. On reprend ensuite les dépositions de témoins à charge. M. Boucourt, maire d'Assis-sur-Serre, a constaté les relations de la femme Tassot, de Résolle, de Lobjois et de la femme Giraudeau avec les autorités allemandes.

M. Léon Bernier, filateur à Fourmies, a été accusé d'espionnage par la femme Belle et condamné à mort, puis gracié. Il reconnaît que devant le juge allemand, Thomas et la femme Verion vinrent témoigner en sa faveur.

Les témoins suivants ont été également dénoncés par Hélène Belle, soit pour trafic de lettres, soit pour détention d'objets soumis à la réquisition, soit pour tentative d'évasion. L'accusée avoue la plupart de ces faits et exprime des regrets aux personnes qui viennent à la barre.

A six heures, après une courte suspension d'audience et alors que l'on continuait à entendre les témoins de l'accusation, la femme Hélène Belle a été prise d'une syncope. L'audience a de nouveau été suspendue, et l'accusée a été transportée évanouie hors de la salle du conseil de guerre. A six heures et demie, l'état de la femme Belle ne lui permettant pas d'assister aux débats, le colonel président annonce que l'audience est levée et renvoyée à lundi treize heures.

CHRONIQUE MARITIME

GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Figuig », parti de Bordeaux le 28 juin est arrivé à Casablanca le 4 juillet.

— Le navire-hôpital « Lafayette », parti de Toulon le 1er juillet, est passé à Gibraltar le 4 courant, en route pour Bordeaux, où ce vapeur est attendu lundi prochain.

CHARGEURS REUNIS. — Le vapeur « Amiral-Fourichon », venant de Bordeaux, Dakar, etc., a quitté Grand-Bassam le 1er juillet, en route pour Matadi et escale.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courriers à poster mardi 8 juillet pour les destinations suivantes : Alger, départ du paquebot « Maréchal-Bugeaud », de Marseille, le 9 juillet; Oran, départ du paquebot « Sidi-Brahim », de Marseille, le 9 juillet; Constantinople, départ du paquebot « Souirah », de Marseille, le 10 juillet.

BORDEAUX

Il y a un an

7 JUILLET 1918

Les Italiens s'emparent de tout le delta de la Piave. Les contingents français font de nombreux prisonniers sur le plateau d'Asiago.

En Macédoine, les troupes franco-italiennes enlèvent la crête de Malé-Gyarperit.

Vote, en Espagne, d'une loi sur l'espionnage.

Accord entre les alliés et le conseil régional mourman pour la défense de la région mourmane.

Conseil Municipal de Bordeaux

Séance du samedi 5 juillet 1919

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. Charles Gruet, maire.

Le maire salue la paix

En une chaude et patriotique allocution, le maire — après avoir rappelé que depuis la dernière séance du Conseil, un grand événement parmi les plus grands de l'histoire s'est accompli à Versailles, où la paix a été signée le 28 — élève sa pensée vers nos morts glorieux et salue notre armée, notre marine et celles des nations alliées, ainsi que leurs chefs illustres.

Le maire salue également le retour définitif au foyer national de l'Alsace et de la Lorraine. « Bordeaux, dit-il, qui fut en 1871 le siège de l'Assemblée où se consomma le douloureux sacrifice, Bordeaux ressent plus vivement encore la joie de ce retour.

» Puissent, à la suite de ce grand acte, ajoute en terminant M. Ch. Gruet, le gouvernement et le Parlement s'attacher à l'étude et à la prompte réalisation du programme économique que le pays attend pour se remettre enfin aux travaux féconds de la paix. » (Applaudissements.)

Pour célébrer la fête de la victoire

Le budget de 1919 ne prévoit qu'un crédit de 5,000 francs pour la célébration de la Fête nationale. Afin de donner au 14 Juillet de cette année et à la Fête de la Victoire un éclat digne de la ville de Bordeaux, le Conseil, sur le rapport présenté par M. le Maire, met à la disposition de l'administration un crédit de 30,000 francs.

Les « poilus » du lycée

Sur l'initiative du proviseur et avec le concours de l'Amicale des anciens élèves et de celui des parents d'élèves du lycée de Bordeaux, un comité d'action s'est constitué ayant pour but d'ériger dans l'établissement même un monument qui symbolise les hautes vertus militaires des combattants appartenant ou ayant appartenu à la maison et qui glorifie en même temps la mémoire de ceux d'entre eux qui sont morts pour la patrie.

Le Conseil alloue une subvention de 5,000 francs au comité.

Hospitalité de nuit

La réouverture de l'asile de l'hospitalité de nuit devait avoir lieu au mois de septembre prochain, le Conseil rétablit la subvention de 1,000 francs, précédemment accordée à cette œuvre si digne d'intérêt.

Acquisitions aux stocks américains

Le Conseil autorise l'acquisition à la liquidation des stocks de l'armée américaine d'une camionnette et d'une voiture automobiles pour l'Ecoe des mutilés, et de divers véhicules pour le service des incendies.

Pour les familles des employés d'octroi

Une subvention de 200 francs est votée en faveur de la Société de secours mutuels des familles des employés d'octroi.

Il faut empêcher les enfants de vagabonder

Plusieurs motions sont présentées en session ordinaire. Une de ces motions réclame l'emploi de moyens énergiques en vue d'empêcher les enfants de vagabonder dans les rues. Les parents, de par la loi, sont responsables.

Après examen de nombreuses autres affaires, la séance est levée à 6 h. 45.

Faculté de droit

1er EXAMEN DU BACCALAUREAT EN DROIT

MM. de Lagerie, Beneveu, Bétizeau, Binaud, Mlle Cadillot, MM. Courtois, Dourthe, Lartigau, Duprat, Massies, Loustalet, Dufau, Maury, Posso, Mlle Mauriac, MM. Babault, Bich, de Bonfils, Lavernelle, Broussard, Denoix de Saint-Marc, Laroquette, Requet, Rudeaux, Vernhes, Vedrennes, Larroquette.

2e PARTIE DE BACCALAUREAT

MM. Nolibois, Péronneau, Pinatel, Raquin, Rousseau, Soulé, MM. Norsch, Therewitzky, Gautret, Pluchon, Cadais, Dostanichs, Fargues, Fonsales, Ivanowitch, Brian, Nikolitch, Petrovitch Reymondet, Riais, Sire, Stolanowitch, Taditch, Blurmenthal, d'Alexis.

LICENCE EN DROIT

MM. Michaud, Robert Muscat, de Sapernelle, Szersunovicz, Tirat, de Vimont, Mlle Weller, MM. Neurrisse, Gaillard.

Le mouvement corporatif

LE BATIMENT

M. Olivier Bascou, préfet, a pris l'initiative de convoquer les représentants des patrons et des ouvriers du bâtiment, afin d'examiner s'il ne serait pas possible de reprendre les pourparlers interrompus depuis quelques jours.

Patrons et ouvriers se sont rendus à l'appel du préfet, et une réunion des délégués des deux parties a eu lieu samedi, dans son cabinet. De nouvelles conversations ont été engagées; on espère arriver à trouver un terrain d'entente.

LES BOULANGERS

Le préfet de la Gironde a constitué, ces temps derniers, une commission appelée à donner son avis sur la situation actuelle de la boulangerie. Cette commission s'est réunie la semaine écoulée, et a demandé aux patrons et aux ouvriers d'étudier en commun un projet d'accord et de le lui soumettre.

Cet accord a été établi en principe, et les représentants des patrons et des ouvriers ont présenté samedi, au préfet, un projet de contrat de travail qui sera examiné mardi 8 juillet courant, par la commission spéciale.

Fête du 14 Juillet

PLACE PICARD. — Le comité des fêtes de la place Picard et la fanfare des écoles laïques des Chartrons ont nommé la commission qui doit s'occuper de l'organisation des grandes fêtes de la Victoire, qui auront lieu le 14 juillet 1919.

Cette commission se compose de : MM. Antoine Schmitt, président; Lapeyre et Pinsan, vice-présidents; G. Bouche, secrétaire général; F. Versini, trésorier; André Goizet, commissaire général; Gaston Réraux, collecteur général.

Le comité d'organisation prie les habitants de bien vouloir répondre à l'appel des collecteurs délégués du comité, qui se présenteront à domicile munis du registre officiel du comité des fêtes.

QUARTIER DES SALINIERES. — On nous prie d'annoncer que l'Association syndicale du quartier des Salinières se réunira en assemblée générale extraordinaire le mardi 8 courant, à huit heures du soir, au café du Pont. La présence de tous les membres est indispensable.

Fêtes de la Victoire

Les drapeaux de tous les régiments qui ont pris part à la Grande Guerre devant défiler à Paris le 14 Juillet, les anciens du 140e et du 340e territorial qui désireraient composer la garde du drapeau de leur corps sont priés de se faire connaître au bureau du major du 144e régiment d'infanterie avant le 9 juillet.

Prise en subsistance, pendant les fêtes, des militaires qui seront désignés.

Ravitaillement civil

Lundi 7 courant, la municipalité fera vendre des oignons nouveaux, des carottes, du beurre de cuisine, du beurre frais, des fromages sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lerme et marché des Chartrons :

Oignons nouveaux, 0 fr. 80 le kilo; beurre de cuisine, 1 fr. 25 le quart; beurre demi-sel, 1 fr. 40; fromage croûte rouge, 1 fr. 60; fromage de table dit du Cantal, 1 fr. 20; carottes, 0 fr. 40 le paquet.

Il sera vendu le lundi, de six heures à onze heures trois quarts, dans les marchés ci-dessus, des pommes de terre nouvelles à 1 fr. le kilo.

Société de géographie commerciale

Parmi les microcosmes de l'Amérique centrale, la République de Costa-Rica tient une place honorable. De l'Atlantique au Pacifique, son territoire s'étend sous les climats les plus variés, et des savanes voisines de la mer aux forêts et pâturages de la Cordillère, elle présente toute la gamme de la flore tropicale et de ses produits intéressants pour nos importateurs.

C'est à la description de ce petit pays pittoresque et riche qu'a été consacrée la conférence faite lundi soir, à l'Athénée municipal, par M. le comte Maurice de Périgny, explorateur chargé de mission.

De très intéressantes projections ont permis à un auditoire nombreux et charmé d'apprécier la variété et la beauté des sites de Costa-Rica.

Vol de bijoux

En rentrant chez elle, samedi après-midi, Mme Jarnac, demeurant 20, rue du Chai-des-Farines, fit la pénible constatation que des bijoux d'une valeur de 2,000 fr. lui avaient été dérobés.

Faux billet

Deux sujets américains, après avoir consommé dans un bar du cours Victor-Hugo, ont donné en paiement un faux billet de cent dollars et ont pris la fuite.

L'ASSASSINAT du brocanteur

On tient les coupables

Une agression rue de Cursol qui rapporte 22,000 francs

L'enquête menée par M. Vialle, sous-chef de la 7e brigade mobile, au sujet de la bande capturée mercredi par les inspecteurs Jagourd et Veillon, vient de faire un pas décisif. Ce sont bien, en effet, les assassins de M. Jean Dupuy, le brocanteur, qui sont actuellement sous les verrous.

L'AGRESSION DE LA RUE DE CURSOL

Nos lecteurs se souviennent sans doute que le soldat Maurice Rousseau — pour l'appeler par son nom — disait avoir dévalisé un « pante » durant la nuit du 30 juin au 1er juillet, et que cet exploit lui avait rapporté, ainsi qu'à ses acolytes, la forte somme, mais il se défendait énergiquement d'avoir pris une part quelconque à l'affaire du cours de la Marne. Or, Maurice Rousseau était, on le sait, trouvé porteur d'un revolver qui avait été volé chez le brocanteur. Comment était-il en possession de cette arme s'il n'était pour rien dans l'assassinat du septuagénaire? C'est la question que M. Vialle se posait.

Le soldat, d'ailleurs, insinuait que l'homme qu'il avait attaqué et dévalisé était peut-être lui-même l'auteur du crime...

L'information en était arrivée à ce point délicat quand un véritable coup de théâtre se produisit.

Vendredi matin, M. X..., commerçant, se présentait à la brigade mobile et faisait la déclaration ci-après :

« Tous les journaux signalent qu'il n'y a pas eu d'agression suivie de vol à Bordeaux durant la nuit de lundi à mardi. Or, j'ai été moi-même assailli cette nuit-là vers minuit, rue de Cursol, en face de la caserne, par trois individus; l'un d'eux, qui roulait une cigarette dans ses doigts, s'avança pour me demander une allumette. Les deux autres m'entourèrent. Je reçus soudain sur le derrière de la tête un formidable coup de poing qui m'étourdit. Mes agresseurs me fouillèrent et prirent dans les poches intérieures de mon veston — qui étaient cousues par mesure de précaution — deux portefeuilles rontenant l'un 9,000 fr., l'autre 13,000 francs. Ces deux sommes provenaient de la vente d'un bar que j'exploitais rue Saint-Remi.

» Je vis les malfaiteurs s'éloigner et disparaître rue du Commandant-Arnould dans la direction de l'église Sainte-Eulalie.

» Je fis le 2 juillet une déclaration au commissariat de police du 7e arrondissement en demandant, pour des raisons de famille, de ne pas ébruiter l'agression dont j'avais été l'objet. »

M. X... ajouta qu'il était venu à la brigade mobile, pensant qu'il pourrait peut-être reconnaître ses agresseurs parmi les individus arrêtés et aider ainsi l'enquête de la police.

M. X... fut mis, dans l'après-midi de samedi, en présence de Maurice Rousseau, et il le reconnut formellement pour être un des trois individus qui l'avaient attaqué et dévalisé. Le soldat, du reste, ne songea pas à nier un seul instant. Il convint qu'il avait porté un vigoureux coup de poing sur le crâne du passant et qu'il lui avait ensuite « fait les poches » en compagnie de l'Algérien Guendouz et de Gaston Breton.

TRAHI PAR LE REVOLVER

M. Vialle demanda à M. X... si le soir en question on lui avait volé un revolver. La réponse fut négative. Précisément, à un moment donné, Maurice Rousseau avait dit qu'il avait soustrait cette arme au « pante » qu'il avait dévalisé. Il était pris en flagrant délit de mensonge. Il dut en convenir. D'autant qu'on savait qu'à dix heures et demie du soir, le lundi, dans un bar de la rue de la Chartreuse, il avait, au cours d'une discussion, frappé le grand Charlot avec le canon de ce revolver.

LES AVEUX DU CRIME

Pressé de questions, serré de près, las de mentir, de se contredire, le soldat se décida à parler :

« C'est moi qui ai tué le brocanteur. Le lundi soir, vers neuf heures et demie, il était devant sa porte. J'entrai dans son magasin soi-disant pour effectuer un achat. Comme je me dirigeais vers l'arrière-boutique, il me rejoignit en criant : « Hé là-bas, où allez-vous? » Je m'emparai d'un marteau qui était là, sur un établi. J'en frappai le marchand par trois fois à la tête; il tomba. Je lui portai alors un coup de rasoir au cou. Il était mort. Après quoi, j'entrai dans sa chambre et pris dans un tiroir de sa commode 5,070 francs. Je m'emparai, en outre, du revolver qui était sur la cheminée.

» Quittant la maison, je jetai le rasoir dans un caniveau du cours, puis je me rendis à l'hôpital, 201, avenue de la République, à Cauderan. Là, je changeai de vêtement, ensuite je venais m'attabler dans le débit de la rue de la Chartreuse, où je trouvais mes copains. Nous eûmes une discussion relativement au partage des 5,070 francs. C'est au cours de cette querelle que je frappai avec le revolver le grand Charlot. C'est lui qui combina l'affaire du cours de la Marne, mais c'est moi seul qui frappai le brocanteur.

» Vers onze heures et demie, nous sortîmes, Breton, Guendouz et moi, et comme nous passions rue de Cursol, l'idée nous vint d'assaillir l'homme que vous savez et qui avait justement beaucoup d'argent sur lui.

» Maintenant vous savez tout. »

LA VALISE DE ROUSSEAU

L'inspecteur Jagourd s'est rendu samedi à l'hôpital de Cauderan et a saisi la valise du soldat Rousseau. On y a trouvé un jersey gris taché de sang et un rasoir.

La police a la conviction que l'assassinat du brocanteur fut perpétré par Rousseau et deux de ses amis qui, s'ils n'ont pas frappé, devaient faire le guet très certainement. N'y aurait-il pas en, d'autre part, une indicatrice?

VOLEUR VOLE

Le portefeuille que Rousseau avait pris dans la poche de M. X..., la victime de l'agression de la rue de Cursol, était celui contenant 9,000 francs. Le soldat partagea cette somme avec Breton et Guendouz. Mais ceux-ci, qui avaient mis la main sur l'autre portefeuille renfermant 13,000 francs, ne parlèrent pas de ce magot à Rousseau, qui fut ainsi volé par ses complices.

Si l'on en croit Rousseau, il aurait brûlé les billets bleus soustraits au brocanteur parce qu'une femme l'aurait menacé de le dénoncer.

Ajoutons que les sept individus arrêtés (cinq hommes et deux femmes) sont actuellement au fort du Hâ, à la disposition de M. Dubernet de Basq juge d'instruction.

PETITE CHRONIQUE

Des clés ont été trouvées sur le boulevard. S'adresser Hôpital 201, avenue de la République, Caudéran.

Chronique théâtrale

FRANÇAIS LYRIQUE

Dimanche soir, adieux de Mme Colonna Romano, Mary Marquet et M. Vergne, notre concitoyen, dernière de « Jeanne-d'Arc ».

Vendredi 13, samedi 19, dimanche 20, Andrée Divonne, dans « la Folle Nuit » (tournée Charles Baret).

APOLLO-THEATRE

Dimanche soir, dernière de « Véronique », avec Mariette Sully, F. Caruso, Chambon, etc.

Samedi 12 et dimanche 13, matinée et soirée, « Rip », avec F. Caruso dans le rôle de Rip; A. Chambon, C. Sylvestre, Viannet, R. Gamy, Paul Darnois et toute la troupe.

Lundi 14 juillet, en matinée et soirée, « la Cocarde de Mimi Pinson », au bénéfice du monument des Enfants de Pessac morts pour la patrie.

BOUFFES-CASINO D'ETE

De l'avis de tous ceux, et ils sont nombreux, qui se sont divertis au spectacle des Bouffes, « la Revue de la Paix » est l'un des plus gais et des plus amusants que l'on puisse voir. Montée avec un luxe merveilleux, elle est interprétée admirablement et menée avec un irrésistible entrain par une troupe extraordinaire.

Tous les artistes défilent sur le Chemin Fleuri. Location ouverte au Théâtre-Français.

TRIANON-THEATRE

Tous les soirs, dans la revue « Voilà ! », le remarquable diseur au piano Jean Mars chante à 10 h. 15. — Mardi, gala de 75e; grand intermède par Dufleuve, Harry Max, Senka-Zenga, Bertie, etc., etc.; Claudie de Sivry, M. Darcilly, C. Arnold, Neurtha, Joët, etc.... Vendredi, soirée extraordinaire pour les débuts dans la troupe du célèbre comique danseur Maurice Chevalier, première vedette française. — Vu l'exiguïté de la salle, il est prudent de louer rue Franklin.

ALHAMBRA-THEATRE

Lundi, première : « Ça vaut de l'Or », revue en un acte de Jean Valmy et interprétée par nos meilleurs artistes bordelais.

Programme entièrement nouveau.

ALCAZAR-THEATRE

Tous les soirs, « On Gaspille », la plus spirituelle des revues, la plus gaie, les airs les plus populaires. Prudent de louer.

Société de Sainte-Cécile

Concours public de fin d'année

PIANO

Devant MM. Dolhassary, Crocé-Spinelli, Mme Moussempès, MM. de la Tombelle, Nérini, G. Sarreau, E. Bonnal, Vanbourgoin, de Lestapis, qui constituent le jury, vont comparaître les pianistes. La directeur de l'établissement leur a préparé une page de déchiffrage où quelques-unes trébucheront. Le morceau imposé est « Thème et Variations », de G. Fauré.

L'œuvre de solide écriture, un peu sévère par endroit, ne comporte point de ces passages où la virtuosité peut se donner carrière.

Mlle Irène Pariente, qui a le redoutable honneur d'être la première à concourir, s'impose par un jeu délié, une légèreté de touche et une interprétation tout à fait conforme au caractère du morceau. M. Edouard Michelot, le seul représentant du sexe fort, possède l'emballement qu'excusent ses dix-sept ans. Il a du brio néanmoins et paraît doué. Mlle Simone Bime joue dans un joli sentiment avec une pureté de style que l'on doit louer. Mlle Albert. Vincenot a de la puissance et aussi de la souplesse; son jeu est élégant, perlé. Mlle Henriette Mathieu a de la précision; ses mains sont agiles; elle a une tendance à exagérer les « pianissimi » au point que l'on ne perçoit plus la note. Mlle de Francheschi est fougueuse et languide, tour à tour, mais pas toujours aux passages voulus. Par contre, Mlle Marthe Galli nuance avec justesse. Elle a de la force et de la délicatesse. Mlle Marguerite Rappet a du style et de la sûreté; elle possède l'art difficile de faire chanter un instrument rebelle à ce genre d'exercice; jolie sonorité aussi. La netteté et la vigueur sont l'apanage de Mlle Henriette Mesnier qui, par ailleurs, a du charme et de la fraîcheur.

Voici les décisions du jury :

Femmes :

Premiers prix : Mlles Albertine Vincenot, Henriette Mesnier, Marthe Gallet.

Deuxièmes prix : Mlles Irène Pariente, Marguerite Rappet (rappel), Simone Bime.

Pas de 1er accessit.

Deuxièmes accessits : Mlles Henriette de Francheschi, Henriette Mathieu.

Hommes :

Pas de 1er ni de 2e prix; pas de 1er accessit.

Deuxième accessit : M. Edouard Michelot.

H. B.

SPECTACLES

DIMANCHE 6 JUILLET

FRANÇAIS. — 8 h. 30: Jeanne d'Arc.
APOLLO. — 8 h. 30: Véronique.
BOUFFES. — 8 h. 30: La Revue de la Paix.
TRIANON. — 8 h. 30: Voilà! revue.
ALHAMBRA. — 8 h. 30: Les Experts.
ALCAZAR. — 8 h. 30: On Gaspille! revue.

SAINT-PROJET-CINEMA

Tous les jours : « L'Etoile du Sud », de Jules Verne, film admirable, tourné dans les pays décrits par le romancier.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

Le Tour de France

La 4e étape.

BREST-LES SABLES-D'OLONNE

PELISSIER PREND LA PREMIERE PLACE

Nantes, 5 juillet. — Le départ de Brest, à deux heures du matin, fut donné à vingt-trois coureurs; Defraye et Juseret s'abstiennent.

A la sortie de Châteaulin, Heusghen et Engel perdent contact.

A Quimper, à 5 h. 55, passe un peloton compact; suivent, à deux minutes, Lambot et Engel, qui abandonne avec Heusghem, aux environs de Vannes.

Henri Pélissier commet la faute de descendre pour fixer son imperméable sur la selle; les autres se sauvent à toute allure. Une belle chasse s'organise.

A Lorient, à 8 h. 18, Henri Pélissier est à deux minutes du groupe de tête.

A La Roche-Bernard, il a encore perdu du terrain; il est à ce moment à trente minutes du peloton de tête.

A Nantes, le commissaire au contrôle ordonne cinq minutes de neutralisation. Christophe, Scieur, Coomans, Masson, Alavoine, Steux, Verstraeten, Chassot, Lambot, passent à 2 h. 20. Masselis à 2 h. 31; H. Pélissier, Barthélemy, Goethals, à 3 h. 15: Lucotti, Vandaele, Anseuw, à 3 h. 58; F. Pélissier, Duboc, Mottiat, à 4 h. 8.

Henri Pélissier crève à la sortie de Nantes; son retard s'accentue.

Quant à Francis Pélissier, il est tombé, épuisé, sur la route, 30 kilomètres avant Nantes, et a perdu de ce fait de nombreuses minutes.

De Nantes aux Sables, le peloton de tête mène un train soutenu, qui interdit à Henri Pélissier tout espoir de rejoindre; malgré tous ses efforts, en effet, il ne peut parvenir à vaincre la coalition liguée contre lui; il perd de ce fait la première place du classement général.

Le classement de l'étape

Quimper, 5 juillet. — Sur les 23 coureurs partis ce matin de Brest, 20 sont passés ici en peloton, à 5 h. 55. Ce sont: Henri Pélissier, Christophe, Masson, Lambot, Alavoine, Steux, Barthélemy, Goethals, Masselis, Scieur, Anseuw, Francis Pélissier, Vandaele, Mottiat, Coomans, Chassot, Lucotti, Duboc, Nempon, Verstraeten.

Juseret a abandonné au départ de Brest; Engel et Heusghem ont abandonné à Quimper.

Leclerc est passé seul à 7 h. 3.

Lorient, 5 juillet. — Le premier peloton de coureurs du Tour de France cycliste, emmené par François Pélissier, comprend 17 coureurs, dont : Alavoine, Masson, Duboc, Lambot, Scieur, Chassot, Nempon.

Henri Pélissier passe à 8 h. 22, Lucotti à 8 h. 24.

ARRIVEE AUX SABLES-D'OLONNE

Les Sables-d'Olonne, 5 juillet. — Arrivée du Tour de France : 1. Jean Alavoine, à 17 h. 51 m. 45 s.; 2. Steux, Christophe, Masson et Coomans, tous en peloton à une longueur et demie; 6. Scieur, à 18 h. 9 m. 9 s.; 7. Lambot, à 18 h. 4 m. 50 s.; 8. Jules Masselis, à 18 h. 23 m. 4 s.; 9. (1er de la catégorie B), Verstraeten, à 1 seconde; 10. Henri Pélissier, qui a eu une défaillance, à 18 h. 26 m. 38 s.; 11. Goethals, à 18 h. 33 m. 12 s.; 12. Chassot, à 1 minute.

Voici le classement général :

1. Christophe, 64 h. 33 m. 38 s.
2. Henri Pélissier, 64 h. 45 m. 10 s.
3. Masson, 64 h. 49 m. 9 s.

Les Sables-d'Olonne, 6 juillet. — Suite des arrivées: 13 Barthélemy, à 18 h. 44; 14 Lucotti, Anseuw, Vandaele, en peloton, à 19 h. 34' 10"; 17 Francis Pélissier, à 21 h. 27' 12". Viennent ensuite, en peloton : Mottiat, Duboc et Nempon.

Francis Pélissier n'arrive que 17e, à 21 h. 27 m. 12 s., conduisant un peloton formé de Mottiat, Duboc et Nempon.

L'ETAPE LES SABLES-BAYONNE

Lundi se disputera l'étape Les Sables-d'Olonne-Bayonne, la plus longue du Tour de France, puisqu'elle comprend 484 kilomètres. Comme depuis quelques années déjà avant la guerre, Bordeaux doit se contenter de « voir passer » les vaillants routiers, puisque notre ville n'est plus une étape.

Le contrôle, installé au café Mazarin, avenue Thiers, à La Bastide, ouvrira à 8 h. 30 lundi matin et fonctionnera sous la direction de notre excellent confrère O. Bardet, correspondant de l'« Auto », assisté du personnel vélériste de la Gironde, et avec le concours des Sociétés cyclistes bordelaises.

Les coureurs traverseront le pont de pierre, puis tourneront à gauche et suivront les quais jusqu'aux boulevards; ils prendront ensuite la route du Pont-de-la-Maye, pour filer sur Léognan.

L'intérêt du Tour de France, qui semblait faiblir par suite des abandons multiples, vient d'être rallumé par l'incident de l'étape de samedi, qui vit le leader rétrograder.

La lutte pour la première place au classement général entre les trois cracks, séparés par quelques minutes seulement, s'annonce passionnante. Peut-être l'étape de lundi sera-t-elle disputée avec plus d'acharnement encore que les précédentes par les leaders, qui feront tous leurs efforts pour tenter de s'assurer une avance notable avant d'aborder les si redoutables étapes pyrénéennes, aux fameuses escalades et aux descentes traitresses.

Les jeux interalliés

LES FRANÇAIS ENLEVENT UN RELAI

Paris, 5 juillet. — L'hippisme tint la plus grande partie du programme de la réunion d'aujourd'hui. Il donna lieu à une lutte sévère entre Italiens, Roumains et Français. Trois épreuves athlétiques figuraient également au programme. L'une d'elles, le relai, par les troupes d'occupation, donna lieu à une victoire des Français qui n'était nullement escomptée. Les Français Laubertrand, Labucat, Rault et Tirard parvenaient à prendre sur les Américains et les Italiens une légère avance sur le sprint, avance qu'ils perdaient en se relayant d'une façon défectueuse. Seul le dernier relai fut convenable, et Tirard franchit le premier la ligne d'arrivée. Dans le triple saut et le saut en longueur pour les troupes d'occupation, les Américains terminent nettement en tête. En lutte, les Français Salvator, Chevalier et Aimable de la Calmette, le premier tombant l'Américain Poelk, enlèvent les finales de la ire catégorie.

Le maréchal Foch et le général Pershing assistaient à cette réunion, qui fut suivie par vingt mille spectateurs.

Voici les résultats :

Concours hippique : épreuve du saut (individuel) : 1. Major Ruggero Ubbertali (Italie), sur Treviston, 239 points; 2. Major Philip Jaco (Roumanie), sur Baby, 238 p.; 3. Major Ruggero Ubbertali (Italie), sur Ermani, 237 p.

Saut en longueur avec élan (réservé aux troupes d'occupation) : 1. Madon (Amérique), 6 m. 615; 2. Nespoli (Italie), 6 m. 466; 3. Coulon, 6 m. 237.

Triple saut : 1. Pram (Amérique), 14 m. 081; 2. Bender (Amérique), 13 m. 542; 3. Madden (Amérique), 13 m. 479.

800 mètres relais : 1. France (Laubertrand, Labaset, Rault et Tirard), en 1 m. 33 s. 3/5; 2. Italie (Nespoli, Croci, Orlando et Alberti), à 5 mètres; 3. Amérique (Fields, Pedau, Léon et Osborne), à 1 mètre.

TENNIS

Mlle LENGLEN ENLEVE LE CHAMPIONNAT DU MONDE

La partie de tennis au cours de laquelle Mlle Lenglen conquête le championnat avait attiré à Wimbledon plus de 10,000 spectateurs. Le roi, la reine et la princesse Marie assistaient au match.

Les connaisseurs déclarent que ce fut la plus brillante et la plus émouvante partie de tennis à laquelle ils eussent jamais assisté. Toute l'assistance a suivi avec émotion l'un des sets pendant lequel il ne s'en fallut que d'un point pour que l'adversaire de Mlle Lenglen, Mme Lambert-Chambert, détentrice du titre mondial, gagnât ce set.

ATHLÉTISME

Les championnats de la Côte d'Argent

Après le succès sportif du Challenge Panajou de dimanche dernier, on peut espérer une journée de beau sport dimanche 6 juillet pour les championnats d'athlétisme de la Côte d'Argent.

Sept clubs locaux ont engagé leurs meilleurs athlètes et on peut prévoir de belles luttes dans les courses et concours. Peut-être des records seront-ils mis à mal, cette fois encore, car la qualité de certains engagés permet de l'escompter.

Les éliminatoires commenceront à 9 heures du matin; la réunion de l'après-midi commencera à 2 h. 30 sur le terrain du S. B. U. C., au Bouscat.

Lire dans « Sports » tous les détails et les pronostics d'Albert Lacombe.

COMMUNICATIONS

OUVRIERS MENUISIERS DE BORDEAUX. Réunion extraordinaire du Syndicat lundi 7 courant, à huit heures et demie du soir, à la Bourse du travail: Compte rendu de la délégation ouvrière à la préfecture; importante décision à prendre. Présence indispensable. Il ne sera pas fait de convocations individuelles.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS PEINTRES EN BATIMENTS. — Réunion extraordinaire de la corporation le mardi 8 juillet, à la Bourse du travail: A huit heures du soir très précises, pour prendre décisions ultimes. Présence indispensable.

PUPILLES DE LA NATION. — Le paiement des allocations et secours aux pupilles de la nation et aux orphelins de guerre nécessiteux pour le deuxième trimestre 1919 s'effectuera par MM. les Percepteurs du département à partir du 10 juillet courant.

SERVICE DE LA VACCINE. — Une séance de vaccinations et revaccinations publiques et gratuites aura lieu le jeudi 10 juillet courant, à l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils, de deux heures à quatre heures.

Chemins de fer du Midi

Livraison des bagages à domicile dans Biarritz

Un service spécial, organisé d'accord entre la Compagnie et son correspondant spécial, M. Bagazgoitia, pour la remise à domicile dans Biarritz des bagages arrivés par la gare du Midi, sera mis en vigueur à partir du lundi 9 juillet courant.

Les bagages transportés par ce service seront livrés à destination trois heures au plus tard après l'arrivée du train qui les aura amenés. Toutefois, ceux parvenus après 18 heures seront mis en consigne, et les délais de livraison seront étendus jusqu'au lendemain 9 heures.

Il sera perçu une taxe calculée à raison de 0 fr. 50 par 10 kilogrammes ou fraction de 10 kilogrammes, avec minimum de perception de 3 fr. 50.

Pour plus amples détails, s'adresser à M. Bagazgoitia, à Biarritz, ou consulter les affiches apposées à la gare de Biarritz et dans les principales gares du réseau.

Les Parfums Bichara sont partout

ÉTAT CIVIL

DECES du 5 juillet

Gabrielle Fauché, 51 ans, rue Fondaudège, 186. Veuve Carrère, 75 ans, rue de l'Asile, 6. Ovidio Tesi, 59 ans, rue de C